

DÉBAT

D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

2018

SOMMAIRE

Exécution budgétaire 2017

Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Tableau des emplois

Endettement de la ville de Fumel

Dépenses d'investissement

DOB 2018

I- EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2017

			PRÉVU Budget Primitif	RÉALISÉ	TAUX D'EXÉCUTION
BUDGET GÉNÉRAL	Section de fonctionnement	Dépense	5.379.324,50	4.428.663,14	82,33 %
		Recette	5.379.324,50	6.159.834,74	114,51 %
		Excédent	/	1.731.171,60	/
	Section d'investissement	Dépense	2.322.510,44	2.040.222,09 RAR + 375.016,98	87,85 %
		Recette	2.322.510,44	1.972.542,39 RAR + 117.320,08	84,93 %
		Déficit	/	67.679,70 RAR - 257.696,90	/

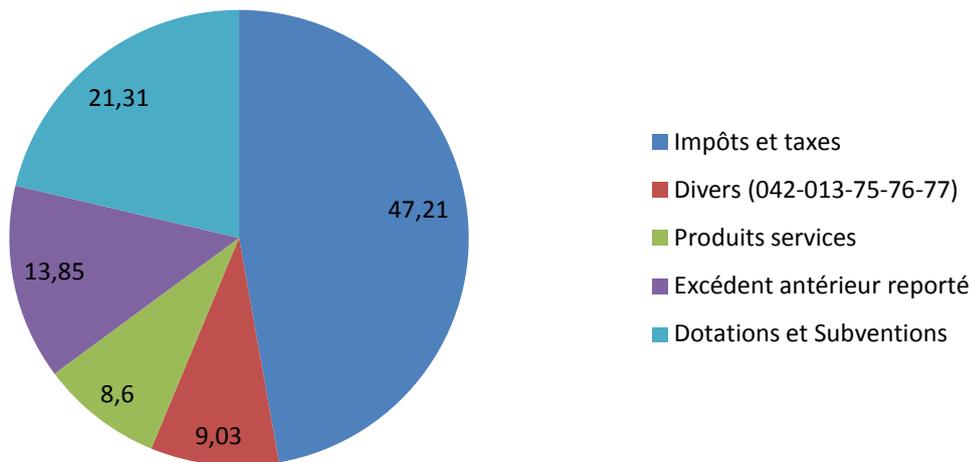
Excédent de fonctionnement	1.731.171,60 euros
Déficit d'investissement	67.679,70 euros
RAR d'investissement déficitaire	257.696,90 euros

II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1) Répartition des recettes de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLÉ	REALISÉ EN €
002	Excédent de fonctionnement	853.022,71
042	Opération ordre	279.004,26
013	Atténuation des charges	127.723,87
70	Produits service	529.454,34
73	Impôts et taxes	2.908.246,72
74	Subventions	1.312.650,03
75	Autres produits de gestion	120.772,06
76	Produits financiers	7,20
77	Produits exceptionnels	28.953,55
		6.159.834,74

Recettes de fonctionnement



2) Impôts locaux

Pas de hausse du taux de fiscalité pour la 14^{ième} année, en 2018.

BP 2017

Taxes	Prévisions Bases 2017	Taux 2017	Produit attendu 2017	Produit perçu 2017
Taxe d'habitation	5.306.000,00	15,43 %	818.716,00	
Foncier bâti	4.802.000,00	22,50 %	1.080.450,00	
Foncier non bâti	67.300,00	69,31 %	46.646,00	
Total			1.945.812,00	1.932.780,00

La fiscalité directe locale constitue la principale recette de la commune.

Evolution des contributions directes

Exercice	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Prévision 2018
Contributions directes	1.824.804	1.862.030	1.828.852	1.860.058	1.909.558	1.929.461	1.970.418	1.933.791	1.932.780	

2017 : Une nouvelle répartition des taux pour garantir la stabilité fiscale.

En 2017, la création de la nouvelle Communauté Fumel-Vallée du Lot issue de la fusion des communautés de commune Fumel-Communauté et de Penne d'Agenais entraîne une harmonisation de la fiscalité intercommunale. De nouveaux taux intercommunaux d'imposition ont été appliqués en 2017. Pour que les contribuables de Fumel ne subissent pas d'augmentation du taux global d'imposition, le Conseil Municipal a modifié les taux communaux pour compenser intégralement les variations attendues des taux intercommunaux.

Après ajustement des taux d'imposition communaux, le produit fiscal devait diminuer de 4.670,00 €.

En contrepartie, l'attribution de compensation versée à la commune a été majorée d'autant.

3) Attributions de compensation Fumel Communauté

Le montant des attributions de Fumel Communauté perçu en 2017 reste stable et s'élève à 689.869,00 €. Il intègre désormais le montant équivalent à la neutralisation de la pression fiscale engendrée par la fusion, arrêté à la date du 1^{er} janvier 2017.

En revanche, le reversement par Fumel-Communauté du fonds de péréquation des ressources intercommunales au bénéfice de la ville de Fumel est en baisse et passe de 91.716,00 € en 2016 à 78.031,00 € en 2017.

4) Droits de mutation

Désignation	2007	2008	2009	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Droits de mutation	156.616,01	71.132,80	36.599,05	111.006,38*	66.252,66	89.871,41	57.932,84	74.180,51	70.195,84	77.491,05

* réforme fiscale sur le patrimoine

La recette de la taxe additionnelle sur les droits de mutation est en légère augmentation par rapport à 2016 soit +10,39 %.

5) DGF :

Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement pour 2018 n'est pas encore connu. Il est composé de la dotation forfaitaire, de la dotation de solidarité rurale et de la dotation nationale de péréquation.

Après une baisse constante de la DGF depuis plusieurs années (cf. loi de finances 2015 avec le « Pacte de Confiance et de Responsabilité »), le gouvernement a annoncé « qu'il n'y aurait pas de baisse de la DGF dans le budget 2018 ».

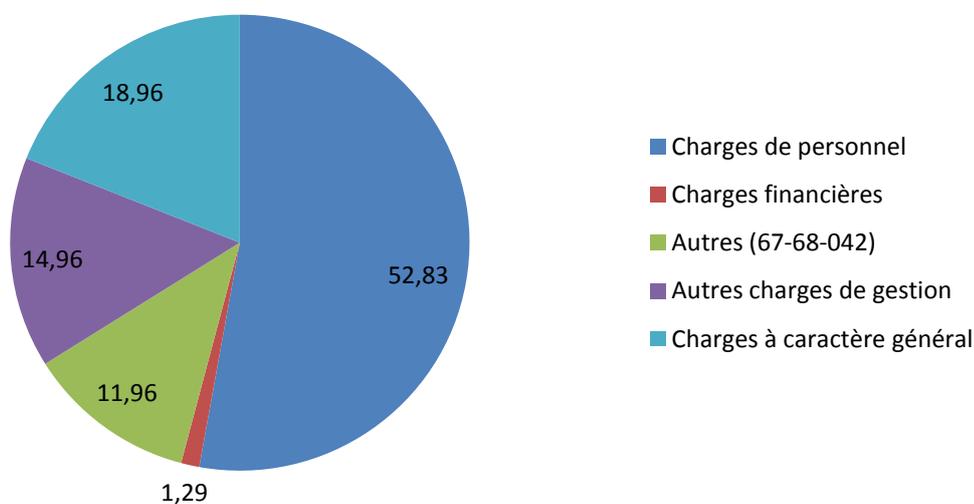
Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dotation forfaitaire	696.769,00	695.759,00	659.092,00	565.013,00	460.732,00	400.382,00
Dotation solidarité rurale	246.789,00	293.416,00	308.120,00	362.902,00	385.326,00	426.017,00
Dotation nationale de péréquation	65.229,00	78.275,00	93.930,00	112.716,00	132.561,00	137.467,00
DGF	1.008.787,00	1.067.450,00	1.061.142,00	1.040.631,00	978.619,00	963.866,00

III. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1) Répartition des dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLÉ	REALISÉ EN €
011	Charges à caractère générale	840.288,38
012	Charges de personnel	2.339.607,86
65	Autres charges de gestion	662.307,16
66	Charges financières	56.940,17
67	Charges exceptionnelles	27.669,02
68	Dotations provisions	10.000,00
042	Opérations ordre-amortissement	491.850,55
		4.428.663,14

Dépenses de fonctionnement



2) Evolution des dépenses de fonctionnement

	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses de fonctionnement	5.601.537,89*	4.747.344,82	4.340.856,89	4.432.288,73	4.428.663,14
Charges de personnel	2.404.062,09	2.403.296,07	2.344.129,49	2.287.465,18	2.339.607,86
Charges financières	127.743,05	114.918,53	87.843,07	76.174,69	56.940,17

* NB : prise en compte des écritures d'ordre liées à la dissolution du syndicat de contrat de ville moyenne.

On note une maîtrise des dépenses de fonctionnement liée pour l'essentiel à la maîtrise des dépenses d'énergie (électricité) et au contrôle de la masse budgétaire.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS au 1 Décembre 2017

CADRE D'EMPLOI	Grade	Nbre Postes	durée Hebdo
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>			
ATTACHE	Attaché Principal	1	35 H 00
	Attaché Territorial	2	35 H 00
	Attaché contractuel - Emploi cabinet	1	17 H 30
	Attaché Contractuel	1	35 H 00
REDACTEUR	Rédacteur	1	35 H 00
ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	6	35 H 00
	Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	2	35 H 00
	Adjoint Administratif	4	35 H 00
<u>FILIERE CULTURELLE</u>			
ADJOINT	Adjoint du patrimoine principal 2° classe	3	35 H 00
<u>FILIERE POLICE MUNICIPALE</u>			
	Gardien-Brigadier	2	35 H 00
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>			
TECHNICIEN	Technicien Principal de 2° classe	3	35 H 00
AGENT DE MAITRISE	Agent de Maîtrise Principal	3	35 H 00
	Agent de maîtrise	1	35 H 00
ADJOINT TECHNIQUE	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	2	35 H 00
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	5	35 H 00
	Adjoint Technique	13	35 H 00
	" " "	3	30 H 00
<u>FILIERE SOCIALE</u>			
	ATSEM Principal 1ère classe	5	35 H 00
	ATSEM Principal 2ème Classe	1	35 H 00
<u>FILIERE ANIMATION</u>			
	Adjoint d'animation Principal 2ème classe	1	35 H 00

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS

CADRE D'EMPLOI	Grade	Nbre d'emploi	Temps de travail
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>			
Adjoints Administratifs	Adjoint Administratif	1	35 H 00
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>			
Adjoints Techniques	Adjoint Technique	2	35 H 00
	" " "	1	15 H 00
<u>FILIERE CULTURELLE</u>			
Adjoints	Adjoint Patrimoine Pal 2° Classe	6	35H (Saisonniers)
Assistants d'Enseignement Art.	Assistant d'Enseignement Art. - TAP / ALSH	2	4 H 00
<u>FILIERE ANIMATION</u>			
Adjoints	Adjoint d'Animation - TAP / ALSH	2	6 H 00
<u>HORS FILIERE</u>			
Enseignants	Enseignants Educ Nationale - TAP / ALSH	4	1 H 00
<u>CONTRATS D'AVENIR</u>			
	Contrat d'Avenir	3	35 H 00

La masse salariale est contenue avec une légère augmentation de 2,28 %, soit 52.142,68 € liée à la revalorisation du point d'indice de la fonction publique de 0.6 % au 1^{er} janvier 2017, à la mise en œuvre du Protocole sur la modernisation des Parcours Professionnels, Carrières et rémunérations au 1^{er} janvier 2017 pour l'ensemble des fonctionnaires (PPCR), ainsi que la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire RIFSEEP au 1^{er} janvier 2017.

Les décrets n° 2017-1736 et n° 2017-1737 du 21 décembre 2017 portent report de l'entrée en vigueur du PPCR et des mesures de revalorisation indiciaires prévues initialement pour 2018.

Cette maîtrise de la masse salariale devrait se poursuivre en 2018 avec toutefois la baisse des subventions du CNASEA pour les contrats aidés.

Les charges financières ont, quant à elles, diminuées de 19.234,52 € (- 25 %). Cette baisse fait suite au désendettement constant de la ville et s'inscrit dans la durée puisqu'en 2016 nous avons déjà enregistré une baisse de 13 %.

Toutefois, le besoin de financement en 2018 généré par l'attribution des marchés de travaux pour le projet de l'Usine, estimé à ce jour à 2.000.000,00 € (attente notification des subventions) devrait entraîner une hausse des charges financières pour les prochaines années.

L'année 2018, sera marquée par l'opération de reprise des concessions de cimetières avec un coût estimé à 30.000,00 €.

Globalement les dépenses de fonctionnement devraient être maîtrisées en 2018, avec l'incertitude qui demeure quant aux charges financières liées à l'emprunt à contracter pour le projet de l'Avenue de l'Usine, incertitude tant sur le montant de l'emprunt que sur son taux.

III. ENDETTEMENT DE LA VILLE DE FUMEL

Etat de l'endettement annuel (avec emprunts sur créances)

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change		Total versement	Capital restant
2001	5 969 587,97	696 479,56	290308,91	0,00	(+)	0,00	986788,47	4 996987,67
2002	5 739 134,68	713 967,01	262387,79	0,00	(+)	0,00	976354,80	5 025894,82
2003	5 587 241,88	590 131,07	231881,42	0,00	(+)	0,00	822012,49	7 218255,72
2004	7 218 255,72	586 889,34	193118,65	0,00	(+)	0,00	780007,99	5 166257,84
2005	5 166 257,84	507 237,35	176057,62	0,00	(+)	0,00	683294,97	5 033872,49
2006	5 045 527,86	404 329,69	186005,77	0,00	(+)	0,00	590335,46	4 891 198,17
2007	4 891 198,17	408 881,80	191034,92	0,00	(+)	0,00	599916,72	4 557316,37
2008	4 557 316,37	355 796,43	217262,91	0,00	(+)	0,00	573059,34	4 501519,94
2009	4 501 519,94	380 845,62	190254,33	0,00	(-)	0,00	571099,95	4 640674,32
2010	4 640 674,32	415 313,69	161679,83	0,00	(+)	0,00	576993,52	4 305360,63
2011	4 305 360,63	396 237,67	151176,02	0,00	(-)	0,00	547413,69	4 039122,96
2012	4 039 122,96	416 772,57	153777,23	0,00	(+)	0,00	570549,80	3 722350,39
2013	3 722 350,39	431 758,05	134486,89	0,00	(-)	0,00	566244,94	3 490592,34
2014	3 490 592,34	455 893,87	121058,51	0,00	(+)	0,00	576952,38	3 234698,47
2015	3 234 698,47	484 687,38	91799,92	0,00	(+)	0,00	576487,30	3 100011,09
2016	3 100 011,09	444 946,20	78 125,56	0,00	(+)	0,00	523071,76	2 904337,74
2017	2 904 337,74	430 286,28	59634,91	0,00	(+)	0,00	489921,19	2 777963,46
2018	2 777 963,46	447 748,58	54553,68	0,00	(+)	0,00	502302,26	2 330214,88
2019	2 330 214,88	430 737,65	48062,42	0,00	(+)	0,00	478800,07	1 899477,23
2020	1 899 477,23	418 253,15	41055,58	0,00	(+)	0,00	459308,73	1 481224,08
2021	1 481 224,08	230 152,87	34393,22	0,00	(+)	0,00	264546,09	1 251071,21
2022	1 251 071,21	203 715,39	27675,36	0,00	(+)	0,00	231390,75	1 047355,82
2023	1 047 355,82	201 299,89	21612,36	0,00	(+)	0,00	222912,25	846055,93
2024	846 055,93	177 715,57	15677,12	0,00	(+)	0,00	193392,69	668340,36
2025	668 340,36	122 755,85	11247,74	0,00	(+)	0,00	134003,59	545584,51
2026	545 584,51	116 678,88	8732,97	0,00	(+)	0,00	125411,85	428905,63
2027	428 905,63	108 575,92	6519,44	0,00	(+)	0,00	115095,36	320329,71
2028	320 329,71	109 148,20	4540,87	0,00	(+)	0,00	113689,07	211181,51
2029	211 181,51	99 729,74	2639,08	0,00	(+)	0,00	102368,82	111451,77
2030	111 451,77	63 642,32	1125,00	0,00	(+)	0,00	64767,32	47809,45
2031	47 809,45	42 988,10	345,76	0,00	(+)	0,00	43333,86	4821,35
2032	4 821,35	4 821,35	14,71	0,00	(+)	0,00	4836,06	0,00
Sous-total		10 898 417,04	3 168 246,50	0,00			14 066 663,54	
Total		10 898 417,04	3 168 246,50	0,00			14 066 663,54	

IV. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

RAR 2017 Recettes	117.320,08
RAR 2017 Dépenses	375.016,98
Déficit	257.696,90

PROJET D'INVESTISSEMENTS 2018 (sous réserve des arbitrages budgétaires)

L'année 2018 sera marquée par le lancement des travaux relatifs au projet de l'Avenue de l'Usine. Au regard du calendrier, les travaux relatifs aux réseaux (adduction d'eau – Eclairage Public – Téléphonie – Assainissement – Pluvial ...) devraient démarrer vers septembre 2018 et se poursuivent début 2019.

Parallèlement, la municipalité engage la procédure du droit de préemption sur le bâtiment de l'ancien CDM en vue de sa démolition, ainsi que les travaux relatifs à la mise en valeur du château d'eau par un éclairage spécifique.

Le lancement des marchés de travaux en 2018 nécessite l'ouverture budgétaire des crédits correspondants pour l'intégralité de l'opération soit environ 2.800.000,00 € TTC.

Au regard de l'importance financière de ce projet, et dans l'attente de la notification des subventions de l'Etat ou des Collectivités, la municipalité proposera de limiter les autres opérations d'investissements.

Le recours à l'emprunt sera d'environ 2.000.000,00 €. Le contexte actuel de taux d'intérêt faible est favorable à une contractualisation intégrale de l'emprunt dès 2018. Par ailleurs, la Capacité d'Autofinancement Nette de la commune le permet.

✚ Projet Avenue de l'Usine	2.800.000,00 €
✚ Enrobé préau couvert Jean Jaurès	40.000,00 €
✚ Ancienne piscine Parc des Sports HC	50.000,00 €
✚ Eclairage public	20.000,00 €
✚ Voirie	20.000,00 €
✚ Acquisition et démolition ancien CDM	50.000,00 €
✚ Bâtiments communaux	20.000,00 €
✚ Bâtiments scolaires	15.000,00 €
✚ Eglise Condat	30.000,00 €
✚ Matériel informatique et Bureautique	25.000,00 €
✚ Equipements divers	15.000,00 €
✚ Mobilier	15.000,00 €
✚ Impact ZAC Orée du Bois	Chiffrage en attente
Projet Caserne Gendarmerie	de finalisation

Balance des opérations d'équipement (dépenses)



